

Journée des Barricades de 1648

Extraits du cinquième chapitre des Mémoires, de Mademoiselle de Montpensier

« Le vendredi 28 août (1648), étant à Amboille, je reçus les particularités de la bataille de Lens, et voulant revenir à Paris, j'appris en chemin que les barricades étaient telles dans le quartier de la porte Saint-Antoine, que je ne pouvais passer, de sorte que je retournai à Amboille, d'où je revins le lendemain matin à Paris, où tout était apaisé. restait seulement quelques coins des rues dépavés et quelques tonneaux pleins de pierres. J'appris de plusieurs les particularités de tout ce qui était arrivé, savoir que, le samedi 22 août, le parlement avait donné arrêt, qu'il serait informé contre Catelan, Tabouret, Lefebvre et autres, et à cette fin commissaires nommés. Cet arrêt fit remuer tous les traitants, qui, s'étant assemblés, jugèrent qu'ils ne seraient jamais en repos qu'en ruinant le parlement ; furent se plaindre de cet arrêt à M. de La Meilleraye ; lui promirent fournir tout l'argent nécessaire qu'il désirerait, pourvu que l'on fit cesser le parlement. « Cela l'émut beaucoup pour résoudre de pousser le parlement à bout. Les nouvelles de la victoire lui firent prendre cette résolution, outre que la facilité serait de prendre les prisonniers, le jour du Te Deum, que les gardes seraient en armes. Bautru, Senneterre, le commandeur de Jars, le maréchal d'Estrées, intéressés beaucoup dans les prêts, l'y poussèrent encore et firent mettre la reine en colère par le moyen de la Beauvais (2) sur le dernier arrêt du parlement. Ils résolurent de faire arrêter MM. de Broussel, quoiqu'il n'eût point été d'avis du dernier arrêt, de Blancmesnil, Charton, Laisné, La Nauve, Loisel, et de l'exécuter le jour du Te Deum. « La résolution dernière en fut prise le mardi au soir, et les ordres donnés. »

Le mercredi matin 26 août, le Te Deum fut chanté ; le roi y fut avec la reine et M. le cardinal. Tout le peuple était en joie ; les gardes étaient par les rues, sous les armes, et y demeurèrent après le Te Deum chanté. Le matin, Cebret (3) fut porter à M. de Broussel des papiers de la part de M. le chancelier, et M. Des Fontaines-Bouère y fut, de la part de la reine, lui dire qu'à deux heures les traitants iraient chez lui, pour travailler, et qu'il mit papiers sur table. Ils ne savaient point le dessein de l'arrêter. » A midi, Comminges, lieutenant des gardes de la reine, alla chez M. Broussel, le trouva sortant de table, le pressa de le suivre avec quelques paroles rudes, et l'emmena en pantoufles et en manteau, et ce parce qu'il craignait la rumeur ; il l'empêcha de prendre aucun livre. Le peuple courut après le carrosse, qui rompit près du Palais.(4) Là, on le menaça du poignard, s'il parlait, en disant que l'on en avait ordre. Comminges fit descendre une damoiselle qui passait en carrosse, fit monter M. de Broussel dedans sa voiture et l'emmena vers le Palais-Royal. Le peuple, qui suivait, fut arrêté par les gardes. Au Palais-Royal, ils trouvèrent un autre carrosse, avec lequel ils menèrent à Madrid, (5) où ils le firent chausser, et de là à Saint-Germain-en-Laye, d'où il partit le jeudi, et le ramenèrent par la France, (6) pour le conduire à

Sedan. Ils évitaient de passer dans les villages, de crainte d'émotion ; il était accompagné de gardes à cheval. DuBois, exempt des gardes de la reine, fut chez M. de Blancmesnil, qui était avec madame de Marillac. Après l'avoir cherché, ils le prirent et l'emmenèrent avec plus de = civilité, mais fort promptement au bois de Vincennes ; MM. Charton et de la Nauve se sauvèrent. L'enlèvement de ces deux prisonniers fit grand bruit dans le peuple, qui commença à s'armer et à tendre les chaînes. »

Le jeudi matin 27 août, le parlement étant assemblé, M. le chancelier ayant ordre d'y aller pour lui défendre de s'assembler, et, en cas de désobéissance, les interdire enfin faire ce qu'il jugerait à propos sur l'heure, partit de chez lui avec M. de Meaux, (7) mesdames de Sully (8) et de Ligny, dans son carrosse ; ils ne s'étaient pu retirer la veille à cause des chaînes. A la croix du Tiroir, (9) il trouva une chaîne, que l'on ne voulut point baisser pour lui. Il alla par une autre rue sur le Pont-Neuf, où il trouva une chaîne, au quai des Orfèvres, qu'on refusa encore de baisser, avec de rudes paroles. Nonobstant ce qu'on lui put dire, il alla par le quai des Augustins ; étant averti que les carrosses ne passaient point sur le pont Saint-Michel à cause des chaînes, il mit pied à terre pour passer sur ce pont. » A la première, il fut reçu avec injures, et le petit peuple commença à l'appeler maltôtier et à lui jeter des pierres ; il fut obligé de fuir. Le maître d'une hôtellerie lui refusa sa maison. Il fut contraint d'aller jusqu'à l'hôtel de M. Luynes, (10) où il trouva heureusement la porte ouverte. Il y entra, fit fermer la porte si vite qu'un de ses gardes fut laissé dehors. le peuple lui ôta sa hallebarde ; il se sauva chez M. de Bernières. » M. le chancelier demeura quelque temps sur la montée, sans trouver qui lui pût ouvrir les portes : tout le monde dormait encore. Enfin il monta au galetas, où il se renferma dans une cloison de sapin, avec M. de Meaux, mesdames de Sully et de Ligny, et se confessa. Le peuple enfonce la porte de la rue, cherche par la maison. Au bruit, M. de Luynes (11) se réveille, et madame. Il sort en chemise au-devant du peuple, qui lui dit qu'on ne lui ferait point de tort ; qu'il fit détourner ses meubles, de crainte des fripons ; mais qu'ils voulaient avoir le chancelier, le chef des maltôtiers. Il leur ouvrit toute sa maison. Ils cherchèrent partout, furent dix fois à la porte de la chambre, où il était ; mais ne s'avisèrent jamais d'y entrer. C'est un miracle visible. Cependant M. de Bernières y vint, fit avertir au Palais-Royal de ce qui se passait et fut au parlement dire ce qu'il avait vu. On lui répondit : Nihil ad curiam; que l'on avait à délibérer d'affaires plus pressées, et beaucoup de particuliers dirent que c'était justice de l'assommer, et que ce devrait être déjà fait. Enfin la haine parut tout entière. » Les compagnies des gardes françaises et suisses y vinrent et firent retirer le peuple après quelque résistance, où un capitaine suisse fut tué et trois ou quatre soldats. M. de La Meilleraye monte à cheval avec les cheveu-légers et vint délivrer M. le chancelier, qui descendit et fut conduit à pied par deux hommes, le tenant sous les bras, jusque devant les Augustins, où il

trouva le carrosse de M. le lieutenant civil, dans lequel il se jeta, avec madame de Sully, et se sauva bien vite, la cavalerie faisant main basse sur le peuple. Ce fut ce qui l'anima davantage, et il se mit à tirer contre le carrosse ; une balle frappa madame de Sully à l'épaule et la lui meurtrit. Un archer, qui était à la portière, eut une balle amortie contre l'estomac et une autre effleura son côté. Le fils de Sanson, le géographe, (12) reçut, tenant la portière, un coup dans la cuisse, dont il est mort. Picot, l'exempt, qui courait après le carrosse, étant chu, fut percé de deux coups d'épée, dont il alla mourir chez M. de Montbazou. M. de La Meilleraye tua de sa main un marinier ; ce qui aigrit extraordinairement tout le peuple contre lui ; aussitôt on tira contre lui, et il courut grand hasard. Il avait été suivi à cheval par L. Rallièrre, (13) Montauron et quelques autres partisans. » S'étant tous retirés au Palais-Royal, le peuple retourna à la maison de M. Luyne, où il pilla quelque chose, et commença à se barricader avec tant de promptitude et d'industrie, que ceux qui ont été aux armées disent que les gens de guerre n'auraient pas si bien fait les barricades. Elles furent faites jusqu'auprès du Palais-Royal, et les sentinelles étaient proches celles du roi. Jamais rien ne parut plus furieux, toutes les boutiques fermées, tout le peuple en armes, aux fenêtres et dedans les rues. Le parlement s'étant assemblé, alla en corps, à pied, au Palais-Royal, redemander leurs confrères. Le peuple les laissa passer, leur disant qu'ils ramenassent M. de Broussel. Le premier président ayant fait sa harangue, la reine leur répondit qu'elle ne le rendrait point. Le premier président insista ; elle demeura ferme. Le président de Mesmes prit la parole et dit qu'il croyait qu'elle n'était pas avertie du péril, où elle était ; que présentement elle ne pouvait plus dire : « Je ne veux pas, » et que de sa réponse dépendait ou la ruine ou le bien de l'État. Nonobstant, elle les refusa et se retira dans son cabinet. Quelques-uns racontent qu'elle dit qu'elle ferait plutôt prendre M. de Broussel que de le rendre. » Le parlement fort étonné, sort pour retourner au palais, étant deux heures. Ils passèrent toutes les barricades jusqu'à la croix du Tiroir, que le premier président fut arrêté, et un rôtiisseur lui porta un pistolet à la tête : « C'est toi, b. . . ., qui es cause de tout le mal ; tu trahis ta compagnie ; je te devrais tuer présentement. » Le président, fort étonné de cette résistance, demanda conseil à M. de Mesmes, qui lui dit qu'il fallait retourner au Palais-Royal faire connaître le péril, et aussitôt ils retournèrent. Mais tous les autres présidents se retirèrent chez eux, et quelques conseillers fort éperdus. Viole-D'Osereau se déguisa en jacobin, un autre prit un manteau rouge et un chapeau gris. Le parlement retournant au Palais-Royal, le peuple cria qu'ils n'en sortiraient point, s'ils ne ramenaient M. de Broussel. Étant entrés, la reine leur dit qu'ils délibérassent. M. le cardinal entra en conférence, témoignant qu'ils fissent quelque chose pour obtenir leurs confrères et conserver l'honneur du roi. On les mit dans la galerie, où on leur apporta à manger. La difficulté fut s'ils pouvaient délibérer et donner arrêt hors le parlement, la conséquence en étant très-grande ; que l'on dirait qu'ils n'avaient pas été libres, et que ce= serait un moyen d'obtenir à

l'avenir tout ce que l'on voudrait d'eux. » Néanmoins, la nécessité les obligeant de prendre avis devant que de sortir, l'État étant perdu, s'ils ressortaient, sans obtenir leurs confrères, il fallait terminer toutes ces affaires ; il passa à délibérer sur-le-champ. Ce qu'ils firent et donnèrent arrêt que la reine serait très humblement suppliée d'accorder le retour de leurs confrères ; que ce qui avait été ordonné serait exécuté ; qu'ils continueraient à délibérer sur le fait des rentes et du tarif, et que le surplus des délibérations serait remis au= lendemain de la St-Martin. M. le duc d'Orléans délibéra avec eux, ainsi que M. le chancelier et M. d'Elbuf ; ils étaient six vingts délibérant. Il y eut un jeune conseiller, qu'on m'a nommé Martineau, qui dit en opinant que son avis était d'accorder au peuple ce qu'il demandait, puisqu'il le demandait de bonne grâce. Monsieur répliqua, s'il appelait demander de bonne grâce, les armes à la main. M. le chancelier para très-bien, et ne parut rien à son discours de la frayeur qu'il avait eue le matin. M. de Mesmes parla aussi très-bien et fortement. Les sièges furent disposés comme dans le parlement. Aussitôt la reine leur accorda leurs prisonniers et les remercia. » L'on expédia incontinent les lettres de cachet et on les donna à M. Boucherat, le conseiller, pour porter à M. de Broussel, et à MM. de Thou et du Coudray, pour porter à M. de Blancmesnil. Les carrosses du roi furent aussitôt prêts, et ils s'y mirent. Le peuple eut grand peine à les laisser passer, et chacun de ces messieurs courut grand hasard. Ils furent obligés de montrer leurs lettres de cachet et furent cinq heures devant que sortir la porte St-Antoine ; ils y furent avec leur robe et leur bonnet. M. de Lamoignon y fut avec sa femme et madame de Marillac ; ce qui facilita la sortie du carrosse du roi, dont le cocher fut bien battu. Pour M. de Blancmesnil, il rentra à minuit. M. de Broussel, qui était au Mesnil-Madame-Rance, ne put revenir que le lendemain matin. » Cependant le parlement sortit du Palais-Royal à sept heures, leur arrêt à la main, assurant le peuple que M. de Broussel leur était accordé ; ce qu'ils avaient grand' peine à persuader. Enfin ils passèrent, et le peuple dit qu'il resterait sous les armes, jusqu'à ce que M. de Broussel fût revenu.

La nuit se passa ainsi jusqu'au lendemain matin ; le peuple ne voulut pas ôter les barricades avant le retour de M. de Broussel, qui arriva sur les neuf heures. Il entra par la rue Saint-Denis, et le peuple le reçut avec des acclamations de : Vive le roi ! vive de Broussel ! telles qu'il ne se peut rien dire de pareil. C'était un triomphe, chacun lui baisant les mains et la robe. Il fallut, pour satisfaire le peuple, le mener par les quartier les plus échauffés, où il fut reçu avec salve de mousqueterie. Il passa par la rue Saint-Honoré et de là sur le Pont-Neuf, et fut à Notre-Dame entendre la messe. Le peuple voulait faire chanter le Te Deum et en pressa M. le coadjuteur. de là, M. de Broussel fut chez lui envoya s'excuser au parlement, s'il n'y pouvait aller. Le parlement lui manda qu'il fallait qu'il y vînt, et lui envoya des huissiers. Il pensa être étouffé dans le palais, où il fut reçu avec grand applaudissement. Le parlement donna arrêt aussitôt pour faire ôter toutes les barricades ; ce qui fut exécuté, et en moins de deux heures tout fut apaisé, les boutiques ouvertes, le commerce rétabli, comme s'il n'y eût jamais eu de bruit. » L'après-dînée, le tumulte recommença au quartier de la porte Saint-Antoine, sur un faux avis qu'il entrait par

là deux mille chevaux et sur ce que l'on sortit de l'arsenal deux tonnes de poudre sur une charrette, avec des balles et des mèches, pour conduire, hors de la ville, au Palais-Royal. Le peuple s'en aperçut et pillait la poudre dans le faubourg. La rumeur se fit aussi dans l'île,¹⁴ sur un faux bruit que M. de La Meilleraye faisait mener du canon dans l'île Louviers (14), pour la battre et s'en rendre maître ; mais tout cela fut apaisé le soir, et le samedi matin il n'y eut plus de bruit. Ce qui fut un miracle visible, vu les méchants discours qui se firent parmi le peuple, pour les pousser à faire pis. L'on disait que M. de Broussel avait été tué et que l'on ne rendrait point M. de Blancmesnil ; que le cardinal se voulait sauver, et qu'il y avait de la cavalerie dans le bois de Boulogne. Ce qui était vrai ; mais c'était de la cavalerie qu'on avait fait venir d'Étampes, pour entrer dans Paris. Car ce dessein d'enlever M. de Broussel avait été concerté de longue main, et l'on avait fait venir des troupes. On ajoutait que l'on voulait emmener le roi, et il est vrai que tout fut prêt pour cela pendant vingt-quatre heures. Ce qui était le plus méchant conseil, que l'on pût prendre dans cette occasion.» En quelques endroits, l'on disait tout haut qu'il fallait avoir le cardinal, les uns pour lui faire rendre les louis qu'il [avait] pris, les autres pour le châtrer ; qu'il fallait avoir le chancelier et le grand-maître.⁽¹⁵⁾ Mais Dieu détourna toutes ces méchants pensées, qui étaient

proposées malicieusement par quelques-uns, dont, si l'on eût exécuté la moindre, tout était perdu ; et je crois que Dieu a permis ce désordre pour faire connaître à la reine l'état des choses, dont on lui avait caché la vérité. Car, jusqu'à ce que le parlement retournât, l'on lui disait que ce n'était qu'une bagatelle et que trois gardes dissiperaient tout cela. Je crois que Dieu a conduit les pensées de tout le peuple ; car c'est une merveille que, sans chef, sans conseil prémédité, les bourgeois aient eu, par tout Paris, une même pensée de ravoire M. de Broussel seulement, et qu'ils aient empêché le pillage des maisons ; qu'ils n'aient point été aux bureaux ; et que, dans leur émotion, ils aient conservé un esprit d'ordre et d'obéissance. Il n'a été fait tort à personne, hors chez M. de Luynes ; mais on lui reporte tous les jours ce qui a été pris. Par la douceur, ils ont ôté leurs barricades, lorsqu'ils étaient le plus animés. Il n'y a pas eu plus de vingt hommes de tués, dont la plupart par malheur ; et, de tout ce feu, il n'est resté qu'une haine grande des bateliers contre M. de La Meilleraye, pour avoir tué un des leurs. » J'oubliais d'écrire que M. le coadjuteur, étant prié par les bourgeois d'aller remonter le désordre à la reine, y fut le mercredi, après-dînée, en rochet, camail et bonnet, à pied, sa croix devant lui, soutenu par deux gentilshommes. La reine le reçut très-mal, lui dit qu'elle savait ce qu'elle avait à faire et qu'il se mêlât de prier Dieu.

Sources et notes de Monsieur James Eason

2. *Madame de Beauvais était première femme de chambre de la reine Anne d'Autriche.*
3. *Cebret, ou Ceberet, était un des secrétaires du chancelier.*
4. *Broussel demeurait rue Saint-Landry, près de Notre-Dame.*
5. *Château bâti par François Ier, près du bois de Boulogne.*
6. *L'île de France.*
7. *Dominique Séguier, frère du chancelier, mort en 1659.*
8. *Charlotte Séguier, fille du chancelier, avait épousé Maximilien-François de Béthune, duc de Sully.*
9. *La croix du Tirouer, ou du Trahoir, était à l'angle des rues Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec.*
10. *Cet hôtel était situé sur le quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cur. Il a été démoli en 1672.*
11. *Louis-Charles D'Albert, duc de Luynes, mort en 1690.*
12. *Nicolas Sanson, né à Abbeville en 1600, mort en 1667.*
13. *La Rallièrre était fermier des aides. C'était, avec Montauron, un des plus riches financiers de l'époque.*
14. *Ce mot désigne l'île de la Cité ou probablement l'île Saint-Louis.*
15. *Le maréchal de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie.*